Goûters sans déchet

Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte

Auteur :

1 Rue Halatte
Bp 20255
60722 Pont-Sainte-Maxence
Voir le site internet
Laurent Cotte
om@ccpoh.fr

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte (CCPOH) s'est engagée dans la mise en œuvre d'un programme local de prévention des déchets en avril 2010. Elle a réalisé la phase diagnostic entre avril 2010 et avril 2011. La collectivité possède de nombreuses compétences dont l'accueil des enfants en périscolaire et pendant les vacances.

A l'issue d'un diagnostic territorial élargi et participatif, la CCPOH a défini un programme d'actions à mettre en œuvre progressivement.

L'exemplarité de la collectivité est une des actions qui tient le plus d'importance. Des réunions de sensibilisation des équipes d'encadrement des enfants ont permis de faire prendre conscience du poids des emballages dans les goûters.

Une action de réduction a été entreprise à l'issue. Le mode d'achat des goûters a été changé et le contenu a été modifié.

Avant les goûters et jus de fruit étaient achetés en portions individuelles dans la grande distribution.

Maintenant les goûters sont à base de pain et sont accompagnés de chocolat, fromage etc. Le pain est acheté dans les boulangeries du territoire et les accompagnements sont livrés en grosse quantité au siège du service enfance. Le jus de fruit est livré en poche sous vide.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs étaient:

- réduire les emballages des goûters
- réduire les plaintes des parents avec les phénomènes d'allergies
- rationnaliser l'achat des goûters.

Résultats quantitatifs

- 400 enfants par jour bénéficient des goûters dans le cadre du périscolaire, et 180 enfants durant les vacances ou les mercredis loisirs.
- 1.5 Tonnes d'emballage ont ainsi été économisées.
- Tous les emballages des accompagnements de goûters vont au tri.

Résultats qualitatifs

Le sentiment de satiété des enfants est meilleur avec du pain et il y a eu beaucoup moins de plaintes de parents.

Le choix de la livraison des produits en grosse quantité au siège du service enfance a permis de rationaliser les coûts et le temps de travail.

L'achat du pain dans les boulangeries du territoire permet de faire fonctionner l'économie locale.

MISE EN OEUVRE

Planning

- En juin 2011, organisation d'une réunion d'information sur les goûters sans déchets
- En août 2011, les équipes mettent en place le projet et font les démarches vers les boulangeries et les fournisseurs.
- Depuis septembre 2011, les goûters sont ainsi proposés aux enfants dans le cadre de du périscolaire et pendant les accueils en centre de loisirs.

Moyens humains

Les services enfance et environnement ont travaillé sur le projet.

Moyens financiers

le temps passé pour réalisé ce projet a été de 6 jours.

Moyens techniques

Les moyens utilisés ont été un ordinateur et un téléphone.

Partenaires mobilisés

Les partenaires mobilsés ont été l'ADEME, les animateurs, et les fournisseurs.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est facilement reproductible. On peut faire un essai, mesurer les effets et puis généraliser à tous les périscolaires et centres de loisirs.

Difficultés rencontrées

Cette action n'est pas originale

Recommandations éventuelles

La première réunion avec les équipes est importante et doit être bien préparée car pour les animateurs, la prévention des déchets n'est pas une priorité.

Mots clés

Dernière actualisation

Octobre 2019
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Laurent COTTE
om@ccpoh.fr
Direction régionale